

Bulletin d'adhésion 2016

L'association ADASV constituée le 7 mars 2009, poursuit son action.

Nous souhaitons aujourd'hui oeuvrer pour l'accueil de réfugiés sur notre territoire.

Le montant de l'adhésion reste fixé à 10 euros pour l'année 2016.

Vous pouvez adhérer en geste de soutien, sans pour autant avoir à vous impliquer directement dans l'association.

.....

*Bulletin d'adhésion à remplir et à retourner à :*

« ADASV Mairie 01600 Sainte Euphémie »

*accompagné de votre chèque à l'ordre de l'association.*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .

.....

.....

Tél : ..... Mél : .....

Profession : *(facultatif)* .....